

RÉSIDENCE AUTONOMIE

LA ROSERAIE

10 et 10 bis, rue de l'Hautil
78510 TRIEL-SUR-SEINE
Tél. : 01 39 70 93 03
roseraie.direction@arpavie.fr



Données cartographiques ©Google 2015

Création GDFE - www.gdfpe.fr

POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : en gare Saint Lazare, prendre le train ligne J en direction de Mantes-la-Jolie et descendre à l'arrêt Triel-sur-Seine.

Par la route : Autoroute A13 direction Rouen, sortie Poissy. Suivre Triel-sur-Seine.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr



Résidence La Roseraie

TRIEL-SUR-SEINE - 78

RÉSIDENCE
AUTONOMIE



10 et 10 bis, rue de l'Hautil
78510 TRIEL-SUR-SEINE
Tél. : 01 39 70 93 03



La résidence La Roseraie est un établissement médico social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

La résidence La Roseraie est située dans la jolie commune de Triel-sur-Seine.

Elle bénéficie d'une situation idéale à proximité du centre ville, des commerces et des services ainsi que des espaces verts.

La résidence propose des logements individuels et doubles pouvant accueillir des couples.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salle de restauration, bibliothèque, salon, jardin privatif, terrasse aménagée.

La résidence est dotée d'un salon de coiffure.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

Les logements de la résidence La Roseraie proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'un coin cuisine à aménager, d'une salle d'eau avec douche et de grands placards de rangement.

Chaque logement est personnalisable.

Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Un jardin privatif
2. La proximité du centre ville
3. Une chambre d'hôte
4. De nombreuses activités



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique douce, loto, goûters, repas dansants, activités manuelles, conférences thématiques, jeux du baccalauréat. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme. De nombreuses activités sont proposées en partenariat avec le CCAS de la ville.

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

